

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj
Adresse : Cité 20 Aout 1955 BBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°/AT /DOT/BBA/SDFS/DAL/N°006/2023

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités pour :

« **Construction des chambres pour accueil équipements d'accès OLT's des Sites AT** »

L'avis d'appel d'offres est constitué de six (06) lots séparés comme suit :

Lot	Désignations
01	Construction d'une chambre pour accueil équipement d'accès OLT El Anasser
02	Construction d'une chambre pour accueil équipement d'accès OLT Mahmoudche BBA (cite 05 juillet)
03	Construction d'une chambre pour accueil équipement d'accès OLT El Mehir
04	Construction d'une chambre pour accueil équipement d'accès OLT Zemmourah
05	Construction d'une chambre pour accueil équipement d'accès OLT Sidi Embarek
06	Construction d'une chambre pour accueil équipement d'accès OLT cite 1044 lots

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Cet avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destiné à toutes entreprises des travaux bâtiment tous corps d'état 109201 (ayant une attestation de qualification 02 ou plus, activité principale bâtiment)

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj

Département Achats et logistique

Service Achats

Adresse : Cité 20 Aout 1955 BBA

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5000.00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

Compte en dinars N° 001007050300000068/95

Présentation des offres :

- **Les offres doivent être composées d' :**

1-Un dossier administratif

2- Une offre technique

3- Une offre financière

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la **référence et l'objet de l'appel à la concurrence** ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

« **A n'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres** »

Appel d'offre N° : AT/DOT/BBA/SDFS/DAL/N°006/2023

« **Construction des chambres pour accueil équipements d'accès OLT's BBA** »



Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj
Département Achats et Logistique
Service Achats

Adresse : Cite 20 Aout 1955 BBA

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze (15) jours calendaires à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web safqatic.dz .

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14H00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.